

Enlèvement de compteur d'eau sur col de cygne



Contact: www.farys.be/fr/contactez-nous - 078 35 35 99

Farys cm - Siège social: Stropstraat 1, 9000 Gand - RPM Gand - TVA BE 0200 068 636 - IBAN BE61 0910 1709 0217 - BIC GKCCBEBB

Demandeur

Nom (entreprise)				N° de client	
Rue	N°	Boîte	Code postal	Commune	
N° d'entreprise		N° de dossier			
Enleveur du col de cygne			Service		
Nom					
N° de téléphone ou de GSM			Adresse e-mail		

Facturation

			Hors TVA	% de TVA	Avec TVA
À l'enlèvement	Garantie ^{1 2}		659,69 €	0%	659,69 €
À la remise	Frais administratifs ²		70,05 €	6%	74,25 €
	Prix de l'eau tarif de consommation à partir du 01/01/2026 ³	· jusqu'à 500 m ³ · de 501 à 50.000 m ³	8,9990 €/m ³ 6,1425 €/m ³	6% 6%	9,5389 €/m ³ 6,5111 €/m ³
	Prix de la location	par jour calendrier	5,00 € ⁴	6%	5,30 € ⁴

Données du col de cygne

Numéro du compteur d'eau		Index à la date d'enlèvement		,				
					Noir	Rouge		
Mois du relevé annuel ⁵ : novembre								

Attention : le col de cygne doit être enlevé et remis à la même adresse.

Lieu d'utilisation (à compléter à l'enlèvement)

Date d'installation	Rue + n°	Commune	Index à l'installation	Index au retrait
			,	,

Je déclare

avoir reçu le col de cygne avec clé et compteur d'eau plombé **sans défauts visibles**. Je déclare par ailleurs avoir pris connaissance du mode d'emploi technique, du Règlement général et particulier de vente d'eau, des Conditions générales et particulières de facturation et de la Déclaration de confidentialité, et déclare être d'accord avec ce règlement, avec les conditions et avec les données ci-dessus.⁶

Pour accord,

Localité	Date
Pour le demandeur (nom et signature),	Pour Farys (nom et signature),

¹ La garantie sera restituée à la remise du col de cygne, excepté dans les cas suivants :

- Tous les dommages visibles sur un col de cygne défectueux seront déduits de la garantie.
- En cas de perte, vol ou confiscation du col de cygne, le coût du col de cygne sera intégralement facturé et la consommation estimée.
- Si un col de cygne ne se trouve plus dans son état original, nous facturerons le prix d'un col de cygne neuf.

² Les administrations communales ne payent pas de garantie ni de frais administratifs.

³ Tarif (hors TVA) au moment de l'enlèvement du col de cygne. Les modifications de tarif sont appliquées au prorata au moment de la remise du col de cygne ou de sa présentation au contrôle.

⁴ Le prix de la location sur votre facture est scindé en 3 : eau, contribution communale et contribution supracommunale.

⁵ Le demandeur du col de cygne est invité chaque année à présenter celui-ci à des fins de contrôle. À défaut, la consommation annuelle sera estimée à 1.000 m³.

⁶ Ces documents peuvent être consultés sur www.farys.be/fr/mentions-legales. Nous pouvons aussi vous les envoyer par la poste.

Enlèvement de compteur d'eau sur col de cygne



Contact: www.farys.be/fr/contactez-nous - 078 35 35 99

Farys cm - Siège social: Stropstraat 1, 9000 Gand - RPM Gand - TVA BE 0200 068 636 - IBAN BE61 0910 1709 0217 - BIC GKCCBEBB

Mode d'emploi technique pour cols de cygne

Où ?

Les compteurs d'eau sur col de cygne sont fournis exclusivement pour des prélèvements d'eau temporaires sur des hydrants enterrés. Ceux-ci se trouvent sous une plaque en fonte rectangulaire ou ovale :

- $\pm$ tous les 100 m en agglomération
- $\pm$ tous les 200 m dans les zones rurales

Ils sont indiqués par un panneau blanc rectangulaire avec un bord rouge et la lettre rouge « H ». Le chiffre après le « H » indique le diamètre de la conduite d'eau. Les cols de cygne de 40 mm de diamètre ne peuvent être utilisés que sur des conduites d'eau de 150 mm de diamètre ou plus.

Attention !

- Le locataire est toujours censé prévoir une signalisation claire aux abords du col de cygne.
- Toute utilisation incorrecte du col de cygne peut provoquer une pollution de l'eau.
- Les dommages provoqués par une utilisation incorrecte d'un col de cygne sont toujours à charge du locataire.

Utilisation légale de cols de cygne

Ne peuvent être utilisés dans le rayon d'action de Farys⁷ que les cols de cygne retirés auprès de Farys et pour lesquels un document de retrait a été complété. Le col de cygne reste toujours la propriété de Farys.

L'utilisation des cols de cygne suivants n'est pas autorisée :

- col de cygne de Farys pour lequel aucun document de retrait n'a été complété
- col de cygne sans compteur
- col de cygne d'une autre société d'eau.

Il est interdit d'utiliser des cols de cygne de farys en dehors du rayon d'action de Farys.

La procédure à suivre pour éviter cela est la suivante :

1. Mise en service du col de cygne :

- Éliminez toutes les saletés sur et autour de la plaque de l'hydrant.
- Ouvrez la plaque de l'hydrant.
- Retirez le bouchon à visser de l'hydrant (pas toujours présent).
- Montez le col de cygne sur le raccord de l'hydrant et serrez.
- Ouvrez le robinet sur le col de cygne.
- Ouvrez lentement et complètement l'hydrant à l'aide de la clé fournie.
- Faites couler lentement l'eau jusqu'à ce que l'hydrant soit rincé.
- Fermez le robinet du col de cygne.
- Installez la signalisation légale.
- Le col de cygne est maintenant prêt à être utilisé.

2. Mise hors service et retrait du col de cygne :

- Fermez l'hydrant à l'aide de la clé fournie.
- Ouvrez légèrement le robinet du col de cygne (pour contrôler la fermeture de l'hydrant).
- Retirez le col de cygne de l'hydrant.
- Vérifiez qu'il n'y a plus d'eau coulant de l'hydrant.
- Remplacez le bouchon à visser de l'hydrant.
- Refermez la plaque de l'hydrant.

3. Raccordement de conduites temporaires au robinet du col de cygne :

En cas de prélèvement non direct du robinet, le raccordement de conduites temporaires doit être équipé au minimum de ce qui suit : un robinet de prélèvement d'eau pour contrôler le clapet anti-retour et un clapet anti-retour de type A (EA), déclaré conforme par Belgaqua. Cette sécurité se place dans le sens de flux de l'eau.

⁷ Le rayon d'action de Farys peut être consulté sur www.farys.be/fr/rayon-action.